

FEDERATION SUISSE DES ECOLES DE DANSE (FSED)
VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER UND BALLETTSCHULEN (VST)
FEDERAZIONE SVIZZERA DELLE SCUOLE DI DANZA (FSSD)

DOSSIER DE PRESENTATION



Sommaire

| | |
|------------------------------------------------------|---|
| Qui sommes-nous ?..... | 3 |
| Notre conception de l'enseignement de la danse | 4 |
| Le comité et son cahier des charges..... | 5 |
| La FSED comme garantie de qualité | 6 |
| Les écoles membres en 2021 | 7 |
| Activités régulières, projets et perspectives | 8 |



Qui sommes-nous ?

La Fédération Suisse des Ecoles de Danse a été créée à Berne en 1992 sous l'impulsion de plusieurs directeurs d'école et dans le but de promouvoir la qualité de l'enseignement de la danse en Suisse. Suite au constat de la nécessité de pouvoir donner au public (élèves enfants, jeunes, adultes et parents d'élèves), un gage de qualité quand aux conditions dans lesquels les cours de danse étaient proposés, la Fédération Suisse des Ecoles de Danse s'est engagée à appliquer un standard exigeant tant du point de vue des infrastructures que de la pédagogie appliquée.

Les directeurs d'écoles reconnues par la FSED sont tous des professionnels qualifiés pouvant témoigner d'une carrière dans le domaine de la danse et d'une solide formation pédagogique. Les compétences de gestion et de communication sont également nécessaires afin de correspondre aux critères de qualité exigés par la FSED. La FSED œuvre ainsi en assurant aux élèves des écoles membres, le meilleur enseignement possible et veillant à ce que les écoles de danse qui lui sont rattachées maintiennent un haut niveau d'exigences dans le cadre de leur enseignement.

La FSED est pilotée par un comité composé de huit membres, tous directeurs ou directrices d'écoles de danse. Elle compte vingt-neuf écoles membres réparties dans neuf cantons et donnant cours à plusieurs milliers d'élèves.

La FSED collabore avec différentes associations et organismes œuvrant dans le domaine de la danse ou son enseignement. Elle participe à des activités publiques ou privées, en Suisse ou à l'étranger, de nature à promouvoir la danse et son enseignement.

La FSED travaille notamment en collaboration avec Danse Suisse afin de demeurer au plus proche de l'actualité de la danse au niveau fédéral. Le comité de la FSED est ainsi représenté lors des assemblées de Danse Suisse et collabore notamment à la reconnaissance de la fonction de « Professeur de danse » au niveau fédéral.

Récemment, la FSED s'est mise en relation avec différentes associations professionnelles cantonales de façon à promouvoir son activité et œuvrer pour le soutien des écoles membres en partenariat. Il s'agit également de tisser des liens avec le monde professionnels qui accueillera dans le futur les élèves issus des formations des écoles de la FSED.

La FSED est également reconnue par la SUISA et permet également aux écoles membres de bénéficier d'une réduction pour les redevances des droits d'auteur.

La FSED se veut être un interlocuteur privilégié des différents directeurs d'écoles de danse. A leur écoute et en favorisant le travail de réseau son but est le partage des connaissances pour soutenir les écoles membres dans leur travail de transmission. Les écoles membres de la FSED ont également un règlement commun gageant de la qualité de l'enseignement et des valeurs pédagogiques communes. La FSED souhaite également participer à la promotion du travail des écoles membres en leur donnant une visibilité supplémentaire lors de leurs événements (spectacles, stages, etc) et sur les différents cyber-médias (site internet et réseau sociaux).



Notre conception de l'enseignement de la danse

La FSED considère trois approches pour la transmission de la danse. Ces plans d'études doivent être perméables afin de permettre aux élèves une progression adaptée à leurs besoins et à leurs ambitions. Chaque école est reconnue par la FSED dans les filières qu'elle propose spécifiquement.

Filière Loisir

Une pratique pour le plaisir et pour travailler le corps et sa créativité

Enfants et adultes amateurs, pratiquant la danse de 1 à 3 leçons par semaine ou davantage, sans but professionnel. La pratique de la danse est bénéfique pour le développement physique et psychique de l'élève, si les cours sont donnés par des professeurs expérimentés, compétents et professionnels. Les exercices de base de la danse sont toujours pratiqués sous l'étroite surveillance du professeur et dispensés en fonction de l'âge et de l'anatomie de l'élève. Ils apportent une prise de conscience, un développement harmonieux du corps, améliorent et développent le fonctionnement articulaire et musculaire de l'élève tout en contribuant à corriger certains problèmes anatomiques comme la cyphose, la scoliose, les raideurs, le manque d'équilibre, et la coordination du mouvement. D'une manière générale, pratiquer la danse soutient le développement psychomoteur et développe la dimension créativité et le sens musical.

Étude / SAE

Une pratique pour les passionnés de danse qui rêvent de devenir danseur/danseuse

Enfants et adolescents pratiquant la danse un minimum de 4 à 6 leçons par semaine avec l'objectif d'entamer ultérieurement une carrière professionnelle. Pour envisager cette possibilité, il est impératif que l'élève présente des qualités physiques, psychiques et artistiques bien déterminées. L'école de danse choisie, dans laquelle étudie l'enfant ou l'adolescent, devra présenter un programme d'étude structuré et établi en fonction du but à atteindre. Elle utilise une méthode ou un système d'enseignement permettant d'obtenir une solide formation de base.

Vocation

Je veux vivre de mon art

Formation professionnelle avec le but de devenir danseur/danseuse professionnel/le. Les écoles de danse qui proposent une formation pré-professionnelle ou professionnelle prennent l'initiative et la responsabilité de disposer d'un programme d'étude complet, avec des cours donnés par des professeurs qualifiés. La formation donne par la suite la possibilité à l'élève de vivre de son art ou d'intégrer des écoles supérieures.



Le comité et son cahier des charges

Présidente : Madame Joëlle Prince - Delémont

En charge de superviser l'ensemble des activités du comité et de plus largement de la fédération. Coordonne les différents groupes de travail. Initie les projets de collaboration entre écoles. Elabore et propose le budget annuel. Gère et planifie les activités ordinaires du comité et de la Fédération (réunions, assemblée générale, etc.) Responsable des visites lors des nouvelles admissions et de la présentation des candidats au comité assistée par un second membre du comité défini selon les régions.

Vice-Président : Monsieur Roger Cunningham - Motier Vully

Seconde la présidente dans ses différentes fonctions. Travaille en étroite collaboration avec cette dernière en ce qui concerne les visites dans les écoles candidates et la planification des activités d'examens, concours et de spectacles organisés par la FSED. En charge de répertorier et suivre les écoles d'enseignement des filières amateurs.

Secrétaire: Madame Xenia Velebit-Tchérémissinoff – Genève

En charge de la communication interne : communication avec les membres, traitement du courrier. Rédaction des procès verbaux des différentes réunions et assemblées générales. Gestion du site internet et des réseaux sociaux (FB et Instagram). Promotion des activités des membres de la FSED.

Trésorière : Anouk Dénervaud - Fribourg

Responsable des encaissements de cotisation. Gestion des budgets approuvés par le comité. Communication avec les membres concernant l'annonce des décomptes pour la SUISA. Responsable de la relation bancaire de la FSED. Tenue des comptes pour soumission à la fiduciaire.

Responsables des contacts extérieurs : Mi Jung Manfrini-Capra - Bellinzone & Céline Chavanne - Bienne

Responsable de la relation avec Danse Suisse dans le but de renforcer les liens et favoriser la communication. Présence aux différentes réunions et assemblées générales. Rapports au comité des activités de Danse Suisse. Responsables de la communication avec les autorités dans le but de développer la reconnaissance de la FSED.

Recherche de fonds : Annick Maréchal – Genève

Responsable des recherches de fonds dans le cadre des activités ordinaires et extraordinaires de la FSED tels que les examens. Responsable de l'organisation des examens pour la catégorie « loisir » et de la communication y relative.

Responsable filière Danse Art Etudes : Samantha Bancillon Allen – Genève

En charge de répertorier les différentes écoles professionnelles et préprofessionnelles. Conseil et informations aux candidats éventuels pour intégrer l'une des filières reconnues par la FSED. Supervision des examens pour la filière Danse Art Etudes.



La FSED comme garantie de qualité

Afin d'être membre de la FSED, les écoles de danse et leur directeur / leur directrice doivent présenter une candidature sous forme de dossier et remplir les critères suivants :

- a) Le directeur ou la directrice doit avoir dansé professionnellement trois ans avec attestations de contrats ou documents équivalents ou possède un diplôme de professorat ou pédagogie appliquée à la danse.
- b) L'école de danse qui souhaite adhérer à la FSED / VST / FSSD doit exister depuis au minimum trois ans et sa direction doit pouvoir démontrer qu'elle exerce ce poste à titre professionnel (revenu lucratif suffisant de l'activité de directeur).
- c) Pour être membre de la FSED / VST / FSSD l'école doit disposer de ses propres locaux spécialement aménagés pour la pratique de la danse et dispenser au minimum quinze heures de cours par semaine (salle de danse : minimum 60 m² et de hauteur suffisante, revêtement de sol adapté, barres de danse et miroirs, aération suffisante ; vestiaires et installations sanitaires doivent satisfaire aux normes d'hygiène). Ces locaux, s'ils ne sont pas la propriété du directeur ou de l'école devront faire l'objet d'un bail commercial.
- d) L'activité de l'école doit proposer un programme de danse dite académique (classique, caractère, moderne/contemporain, jazz) et de loisir.
- e) Chaque école candidate accepte une visite payante par les experts de la FSED. La visite est organisée entre l'école et les experts afin de présenter l'école, ses locaux et son programme de cours.



Les écoles membres en 2021

Berne

BERN City Ballet Halamka-Otevrel
Centre de Danse Classique C

Fribourg

CIDC Cunningham International Dance Center
Ecole de Ballet Monique van der Roer
Ecole de Danse Anouk Dénervaud
Ecole de Danse Suzanne Saint Cyr

Genève

Département Danse du Conservatoire Populaire de Musique Danse et Théâtre
Dance Area
Ecole de Danse de Genève - L'imprimerie
Espace Danse Peter Heubi
Geneva Dance Center
Studio Flay Ballet
Ecole de Danse Y. Tcheremissinoff

Jura

Atelier de Danse Joëlle Prince
Ecole de danse classique et moderne Inès Meury Bertaiola
Neuchatel
Sun Star Dance

Tessin

Area Danza – Accademia di danza della Svizzera italiana

Valais

Académie de Danse Fabienne Rebelle Vouilloz
Studio de Danse Z
Espace Danse

Vaud

Académie de Danse Igokat
Atelier le loft
CBM Jean Martinelli
Centre de Danse de Montreux
Ecole de Danse classique Danièle et Nicole Schild
L'avant-scène, Ecole et Cie de Danse
Les Sylphides

Zurich

Ballet Center Zürich
Balletschule Kerscher-Jenny



Activités régulières, projets et perspectives

Depuis le mois d'août 2020, un nouveau comité a été formé à la direction de FSED avec pour intention la volonté de s'inscrire tout à la fois dans la continuité du passé dans la préservation de la qualité de l'enseignement de la danse académique en Suisse mais également, en développant son action pour ses membres.

La FSED continuera ainsi de proposer aux écoles membres un examen biannuel qui donne l'occasion aux élèves d'évaluer leurs compétences et de recevoir un retour d'un jury de professionnels.

La FSED continuera également d'organiser des stages de découvertes, perfectionnement et/ ou masterclasses pour les élèves des écoles membres.

La FSED développe sa communication en devenant plus présente sur internet ainsi que les réseaux sociaux afin de fluidifier le partage d'informations et de mettre en valeur les différentes écoles dans leur singularité et leur actualité.

Différents projets tels que formations continues, concours, spectacles communs ou journées de conférence sont aujourd'hui à l'étude par le comité afin de dynamiser encore d'avantage les liens entre les pédagogues de la danse en Suisse et leur donner l'occasion de découvrir la multiplicité des pratiques de la danse en Suisse et ailleurs.

Un groupe de travail du comité travaille par ailleurs sur la reconnaissance de la FSED par les instances fédérales (Département de la culture, Jeunesse et Sport, notamment) et cantonales (Cantons et associations cantonales) afin de faciliter l'échange entre les différents acteurs de l'enseignement de la danse académique en Suisse et promouvoir les écoles membres.

La FSED s'engage finalement à développer la collaboration avec Danse Suisse afin de bénéficier des différents groupes de travail en cours, de faciliter l'échange et de rendre compte aux écoles membres de l'activité de l'association.

Pour plus d'informations, merci de bien vouloir nous contacter sur comite@ecolesdancesuisse.ch ou consulter www.ecolesdancesuisse.ch